



# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales Charles Akande, rédacteur

## Les Membres reprennent les pourparlers sur les subventions pour la pêche

**Le Groupe de négociation sur les subventions pour la pêche est le premier à reprendre les pourparlers en 2018, alors que les Membres se sont réunis dans la semaine du 29 janvier pour discuter de la voie à suivre pour la suite des négociations.**

Cela fait suite à la décision ministérielle de la CM11 dans laquelle les ministres du Commerce demandent aux délégués de négocier un accord exhaustif qui couvre tous les aspects mentionnés dans l'objectif de développement durable 14.6, plutôt qu'un accord intérimaire partiel sur la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

La première discussion s'est avérée « encourageante étant donné la manière dont les Membres sont intervenus et ont réfléchi sérieusement à la façon de mettre en application les instructions des ministres », a affirmé l'ambassadeur sortant de la Jamaïque, Wayne McCook.

Il s'agissait de sa dernière réunion puisqu'il sera remplacé à son poste de président du Groupe de négociation sur les règles au cours des prochaines semaines. À cet égard, le processus de sélection des nouveaux présidents de certains organes de négociation doit commencer dans la semaine du 5 février.

Lors de cette rencontre, les délégués ont tenu des discussions constructives sur la meilleure approche à adopter pour s'attaquer aux enjeux relatifs aux subventions pour la pêche. Deux grands camps ont émergé de cette discussion.

Le premier regroupe l'Union européenne, le Canada, l'Équateur, le Salvador, la Norvège, le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

(62 membres) et le groupe des pays d'Amérique latine, qui demandent une reprise immédiate des discussions d'ordre textuel, particulièrement sur les enjeux où des progrès ont été réalisés juste avant la CM11.

Pour simplifier les négociations, les diverses propositions présentées par les délégués sur cet enjeu ont été regroupées en deux documents avant la CM11.

L'UE a affirmé que dans leur décision concernant les subventions pour la pêche, les ministres demandent essentiellement aux Membres de tirer profit des progrès réalisés lors des négociations, comme le reflètent ces documents.

Le second camp, qui inclut des pays comme les États-Unis, milite en faveur de l'intensification du travail au moyen d'échange d'information afin de mieux surmonter les impasses antérieures et d'éviter de revenir immédiatement au « texte truffé de parenthèses » présenté l'an dernier.

Les États-Unis, tout comme la Chine, ont suggéré que les pays fassent leurs devoirs d'abord et avant tout. Par exemple, les États-Unis exigent que le Secrétariat de l'OMC produise des documents de travail énumérant les navires et les opérateurs qui pratiquent une pêche INN et fournissant de l'information sur les stocks en surpêche et les capacités des flottes afin de mieux guider les négociateurs.

Les États-Unis ont également demandé aux Membres de soumettre leurs avis de subventions pour la pêche en plus de l'information sur leurs exigences et processus de détermination pour la pêche INN, ou les offres d'aide technique pour

favoriser l'avancée des négociations, a affirmé un représentant officiel du commerce à Genève.

Les délégués n'ont pas considéré ces points de vue comme étant contradictoires, puisque la plupart étaient d'avis que du travail analytique et des séances

techniques sont nécessaires pour recueillir davantage d'information afin de faire avancer les négociations. Certains ont suggéré de produire un calendrier des cycles de négociations afin que les autorités situées dans les capitales puissent prendre part au processus.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

